

Commission Locale de l'Eau
Du SAGE Golfe du Morbihan – Ria d'Étel
Extrait du registre des délibérations

Le 16 décembre 2016 à 9h30, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée le 22 novembre, s'est réunie au siège d'Eau du Morbihan, sous la présidence de Monsieur Yves BLEUNVEN.

Nombre de membres :

En exercice : 50 pouvoirs)	Présents : 28	Représentés : 6	Votants : 34 (dont 6
-------------------------------	---------------	-----------------	----------------------

Etaient présents :

Collège des Elus :

PIERRE Gérard, Conseiller départemental – LE DELEZIR Ronan, Vice-président du SMLS et Président de la CLE - BLEUNVEN Yves, Conseiller départemental du Morbihan - GASTINE Roland, Vice-président d'Auray Quiberon Terre Atlantique - AUDIC Annie, Vice-Présidente d'Auray Quiberon Terre Atlantique – RIGUIDEL Dominique, Vice-président d'Auray Quiberon Terre Atlantique – LE BODO Pierre, Président de Vannes Agglo (*départ à 11h57*) – BOULANGER Xavier-Pierre, Vice-président de Vannes Agglo (*départ à 11h27*) – QUESTEL Yves, Maire de Theix-Noyal - GUERNEVE Michel, Maire de Locqueltas - JAFFRE Lucien, Adjoint à la mairie de Vannes – PLAT Dominique, Maire de Saint-Armel - EVENO Thierry, Représentant du PNR du Golfe du Morbihan - BERTHOLOM Denis, Conseiller départemental du Morbihan - JACQUES Jean Michel, Conseiller communautaire de Lorient Agglo (*départ à 11h00*) – LE TRIONNAIRE Loïc, Conseiller communautaire de Vannes Agglo (*départ à 11h38*) – CAMUS Patrick, Membre du SIAEP Vannes Ouest – PILLET Gérard, maire de Pluvigner – COLLOMB Ludovic, Représentant du SIAEP de Rhuys (*départ à 11h23*).

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

LE DRESSAY Philippe, Chambre d'Agriculture du Morbihan – FREMONT Nadine, Comité Départemental du Tourisme – BONNEC Alain, Administrateur Eau et Rivières de Bretagne - SERRE Jacques, Membre de la fédération d'association de la protection de l'environnement du Golfe du Morbihan (FAPEGM) – LEMASNE DE CHERMONT Gildas, Syndicat de la propriété privée rurale – CLAUDEL Patrick, UNAN du Morbihan

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

ROGER BUYS Frédérique, représentante de la MISEN du Morbihan – MILOUX Guy, représentant de l'ONEMA – SIOU Yvon, représentant de l'AELB

Pouvoirs

Collège des Elus :

GALLO Anne donne pouvoir à EVENO Thierry – LE BRETON Marie-José donne pouvoir à BLEUNVEN Yves - DUMOULIN Jean donne pouvoir à LE DELEZIR Ronan – GOASMAT Bruno donne pouvoir à AUDIC Annie - LE QUER Marie Christine donne pouvoir à GUERNEVE Michel

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

KERVADEC Evelyne donne pouvoir à LE DRESSAY Philippe

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

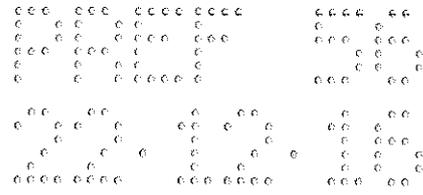
Etaient Excusés

Collège des Elus :

GALLO Anne, Conseillère régionale de Bretagne – LE BRETON Marie-José, conseillère départementale de Bretagne – DUMOULIN Jean, Maire d'Auray - LE QUER Marie Christine, Présidente du SMRE – GOASMAT Bruno, Maire de Belz – HILLIET Bernard, Maire de Quiberon - LE LEANNEC Pierre, membre du Syndicat d'Eau du Morbihan

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

KERVADEC Evelyne, Chambre d'Agriculture du Morbihan – LE BOUDEC Michel, Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques

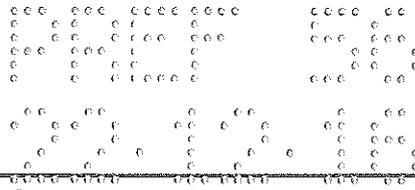


Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

Représentant de l'ARS, représentant de l'IFREMER

Etaient également présents :

JALLIFFIER Pierre, coordinateur du SAGE– GUEHO Valérie, Assistante SMLS – QUEMENER Catherine, Directrice du SMLS - JEHANNO Françoise, Directrice du Syndicat d'Eau du Morbihan– MORVANT Loïc, CCI du Morbihan –GIRAUD Sophie chargée de mission PNR Golfe du Morbihan - DESBOIS Pierre, Service de l'Eau à la Ville de Vannes–PRIOLET Olivier, chargé de mission Lorient Agglomération - VINCENT Véronique, Chambre d'Agriculture du Morbihan – CADORET Lionel, Technicien Mairie de Plescop – THIBAUT Laurent, Directeur du SMRE – MOTHAIIS Evelyne, DDTM, Chef de projet révision SMVM – CHAUVIERE Romain, Conseil Départemental du Morbihan, Chef du service eau – HALLEREAU Eric, Vannes Agglo, Directeur Pôle aménagement.



Délibération du 16 décembre 2016

CLE – 2016 – 7 : Validation du rapport d'activités 2015

Le Président lit et développe le rapport suivant :

Il est rappelé que la CLE doit adopter en séance plénière son rapport annuel d'activités qui sera transmis, conformément à l'article R 212-34 du code de l'environnement au préfet de département, au préfet coordonnateur de bassin ainsi qu'au comité de bassin.

Le rapport d'activités 2015 est joint à la convocation.

Aucune remarque n'est formulée.

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau :

→ Valide le rapport d'activités 2015

→ Donne pouvoir à la structure porteuse pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la transmission du rapport d'activités conformément à l'article R 212-34 du Code de l'environnement

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le Président de la CLE

R. LE DELEZIR